



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

PROPOSITION DE CORRIGE

Votre candidature a été retenue pour un poste de conducteur voyageur.

M. DUPONT, votre responsable d'exploitation, vérifie tout au long de cette première journée vos compétences dans le domaine général du transport routier de voyageurs. L'exploitation décide de vous confier une mission en transport « grand tourisme ».

Le formateur d'entreprise vous accompagne au cours de cette mission afin de valider vos compétences.

Sur le billet collectif figure :

Prise en charge d'un groupe scolaire (50 mineurs + 5 accompagnateurs) ;

Départ : le lycée CARRIAT – 1 rue de CROUY - 01000 BOURG EN BRESSE ;

Destination : la station de ski de LA CLUSAZ (74).

1 - Comment préparez-vous ce déplacement ?

L'adéquation ou non-adéquation entre passagers et véhicule est déterminée.

Le véhicule non conforme est refusé.

La décision d'embarquer ou non les passagers est motivé (au regard du billet collectif).

Les documents nécessaires sont reconnus et sélectionnés.

Les conditions d'utilisation des accessoires et équipements sont identifiées.

La signalétique et les accessoires liés à la spécificité du déplacement sont en place.

Les indicateurs de bord sont en état de marche.

Les organes d'éclairage et de signalisation fonctionnent.

Le véhicule est préparé pour répondre aux conditions climatiques, d'hygiène et de confort des voyageurs.

Tous les matériels sont identifiés et aptes à l'emploi.

Les aspects de sécurité, de confort et la réglementation. Sont pris en compte...

2 - Comment assurez-vous le service "voyageurs" ?

La décision d'embarquer ou non les passagers est motivé.

Le placement des voyageurs est judicieux.

La répartition des bagages respecte la sécurité et le confort.

Les anomalies sont détectées et gérées dans le cadre des consignes de l'entreprise. La validité des titres de transport est vérifiée.

Adéquation de la tenue corporelle et gestuelle, du comportement (disponibilité, prévenance, attention...) avec l'attente de la clientèle. La prise en compte des cas spécifiques (handicapés, enfants, seniors...)...

3 – Comment utilisez-vous le chronotachygraphe ?

Les paramètres enregistrés sont identifiés et commentés, notamment au regard de la réglementation sociale.

CAP AGENT D'ACCUEIL CONDUITE ROUTIERE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Session 2012

EP1 – Préparation du déplacement, prise en charge et maintenance du véhicule

Phase 2 : Prise en charge et maintenance du véhicule

Correction